

... OÙ ?

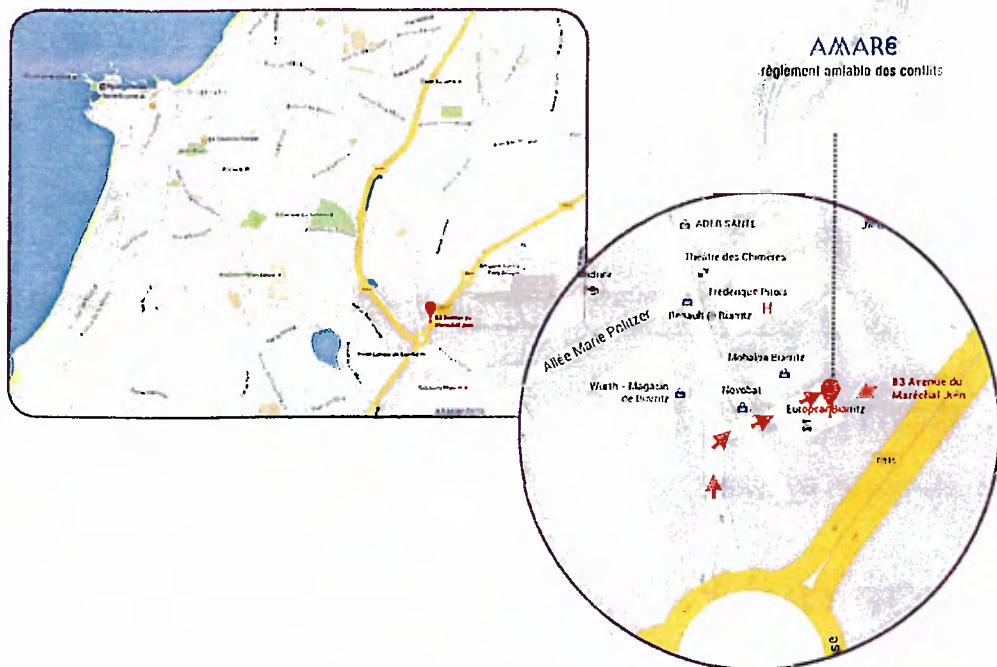
Association AMARE

Siège administratif

83, Avenue du Maréchal Juin - 64200 BIARRITZ

(à l'arrière du bâtiment Europcar, prendre la petite allée entre Mobaipa et Europcar)

Plan d'accès



www.atelier-coparentalité.fr

© mybloodymary.fr

AMARE

règlement amiable des conflits



Ateliers de coparentalité pour les parents qui se séparent



Traverser la crise de la séparation
Conserver une communication parentale positive
Mieux répondre aux besoins de vos enfants

www.atelier-coparentalité.fr

Programme des ateliers

Atelier 1

Séparation, crise et période de changement familial

- À partir de séquences de films sur la séparation, instaurer un dialogue et une réflexion sur :
 - la crise de la séparation,
 - l'expérience des parents sur les réactions et les besoins des enfants lors de la séparation.
- Permettre aux parents de percevoir l'effet destructeur sur les enfants de la persistance du conflit entre les parents.
- Comprendre la confusion et/ou l'isolement généré à la suite de périodes de crise et rupture.
- Percevoir la complémentarité des places et des rôles des père et mère dans l'éducation des enfants :
 - maintenir des liens entre parent(s) et enfant(s) et entre les parents,
 - capacité des parents à travailler sur leurs conflits afin d'apaiser la relation et de trouver des solutions concrètes d'organisation

Atelier 2

Soutenir les parents dans leurs efforts de maintien de leur relation en les sensibilisant à une communication plus positive et efficace autour de leur(s) enfant(s)

- Faciliter le dialogue sur l'exercice conjoint de l'autorité parentale en apportant des informations juridiques, psychologiques et d'aide sociale sur la séparation des parents,
- Informer les parents sur la médiation familiale et sur d'autres dispositifs liés à la parentalité,
- Permettre aux enfants de tirer un bénéfice du travail mené entre parents.

www.atelier-coparentalité.fr



Les ateliers de coparentalité...

... c'est quoi ?

Cycle de 2 ateliers formant un tout. Groupe de 8 à 20 personnes.

... pour qui ?

Pour les parents qui se séparent.

... quand ?

Aux dates proposées sur le courrier joint. En cas d'impossibilité et si vous souhaitez une autre date, nous contacter.

... combien ?

Les ateliers sont **GRATUITS**

... par qui ?

Association AMARE

Association loi 1901 n°RNA W641004790 (Préfecture Pyrénées Atlantique)

CCI - 1, rue Donzac - BP 215 - 64100 BAYONNE

Tél. : 05 59 51 01 89 - 06 32 14 57 79

www.atelier-coparentalité.fr

AMARE
règlement amiable des conflits

www.atelier-coparentalité.fr